



Info-Cagnole n°84/ 31 mars 2024

→ Du côté des partenaires

➤ Bienvenue aux nouveaux

Bread and Roses, association agissant pour la justice sociale et climatique, avec four mobile collectif, à 58140 St Martin-du-Puy
financement participatif en cours

➤ Quelques actualités

✓ Papotes et Popotes à Auxerre

Mercredi 10 avril à 19h00 Papotes de Comptoir : les médias, comment vous informez-vous ? RDV A la Petite Vitesse, 44 avenue de Puisaye

✓ La Closerie à Etais la Sauvín

Dimanche 7 avril LA VOIX DES SIECLES Victor HUGO –Louis ARAGON à 15h15 par Gérard André.
Réservation : lacloserie1@orange.fr ou 03.86.47.28.16

✓ Quartier des Créateurs à Toucy

Jusqu'au 4 mai : exposition Le Printemps avec une dizaine d'artistes : laine feutrée, céramique, bois, peintures, luminaires. Ouvert les mardis, mercredis et vendredis de 9h30 à 12h30 et de 15 à 18h30 et le samedi de 9 à 13h30 et de 15 à 18h30. Rue Paul-Bert.

NOUVELLE RUBRIQUE : FOCUS SUR UN DOSSIER

La SoliCagnole



Notre association Courts-Circuits La Cagnole est co-fondatrice de la SoliCagnole : Pourquoi, pour qui ???

Témoignages de Karine & Pascal, co-président(e)s de l'association Solicagnole

Karine : Je suis technicienne dans un laboratoire depuis plus de 20 ans. J'ai vu le nombre de cancers augmenter de façon considérable. On ne peut plus ignorer, à l'heure actuelle, les liens qui existent entre les pollutions environnantes, notamment liées à l'alimentation et aux modes de production conventionnelle, et la dégradation de la santé des populations.

Pascal : Je suis retraité professeur et formateur à l'éducation nationale, co-fondateur de la monnaie locale la Cagnole. Je suis engagé depuis de nombreuses années sur la question de la défense du vivant.

Karine : Avant de présenter notre projet SoliCagnole, et pour donner quelques éléments de contexte, voici une petite histoire : "Un coq fouinait dans du fumier. Il avait faim, et que manger ? Quand d'aventure sous sa griffe une perle apparut, tombée en ce lieu par hasard, il s'écria : "Tu es belle, sans doute, et celui qui t'a perdue serait bien aise de te trouver. Quant à moi, un seul grain de blé me serait plus précieux que toutes les perles du monde."
Cette vieille fable d'Esopé exprime bien combien il est « Vital » de se Nourrir.

Pascal : Quelques chiffres pour poursuivre :

32 % des Français ne sont pas toujours en capacité de se procurer une alimentation saine en quantité suffisante pour manger trois repas par jour, et 15% déclarent même ne plus pouvoir assurer régulièrement petit-déjeuner, déjeuner et dîner, faute de moyens.

Pendant ce temps-là nombre de productrices et de producteurs bio peinent à vendre dignement leurs productions.

Karine : Fort de ces constats, nous nous sommes posé la question :

De quoi sont constitués véritablement nos assiettes ? Faut-il être riche pour bien manger ? Quel est l'impact à long terme de nos modes de production alimentaire, les plus majoritaires, sur les écosystèmes ?



Resterons-nous souverains de notre alimentation sur nos territoires, à long terme ? En 2030, 2040 ?

La nature, par essence, et par chance, est résiliente. Nous pouvons, nous avons le sentiment que nous pouvons, que nous devons agir aujourd'hui et ici.

C'est toute l'ambition de notre Projet Solicagnole : Agir dans l'Yonne pour promouvoir la BIO, donc le Vivant, avec plus d'équité dans la distribution de denrées alimentaires saines et soutenables pour l'environnement.

En somme, de la BIO locale, accessible à tous, pour nous insérer, en tant qu'êtres vivants dans les différents éco-systèmes que constituent le territoire de l'Yonne.

SOLICAGNOLE, UN PROJET D'ALIMENTATION SOLIDAIRE

Pascal : Ce projet va créer du lien entre toutes les forces vives du territoire, en "bâtissant" des Caisses de Solidarité alimentaire par petit territoire à l'échelle d'une commune ou d'une communauté de communes au départ, en ville, et en milieu rural.

Karine : Ces caisses de solidarité, seront alimentées, par des adhérents qui cotiseront mensuellement, en fonction de leur revenu, ou simplement par solidarité. Ces cotisations seront redistribuées en fin de mois à

ces adhérents, qui deviennent ainsi bénéficiaires, et partie prenante de ce cercle vertueux de solidarité. Cette somme, ainsi attribuée, pourra être dépensée dans l'Yonne, auprès de producteurs BIO conventionnés, ou d'épiceries solidaires ou épiceries installées en milieu rural.

Ainsi, pour garantir l'accès à la BIO sur notre territoire de l'Yonne : 3 métiers seront présents au sein de notre association : Gérer ces caisses de solidarité, coordonner l'acte d'achat de denrées alimentaires BIO entre les producteurs et des épiceries sociales ou installées en milieu rural, permettre à des salariés d'entreprises de bénéficier de bons d'achat en produits BIO, un peu sous le modèle des tickets-restaurants.

Pascal : Et parce qu'il est important de comprendre les enjeux du "Bien manger local", sur la santé, sur la préservation de l'environnement, sur le fait de devenir acteur économique de son territoire, nous voulons redonner des capacités d'autonomie aux personnes (grainothèques, ateliers de jardinage, de cuisine...), en organisant des ateliers pour partager et essayer autour du contenu de nos "assiettes".

Karine : Pour conclure, nous dirons que notre projet se donne pour mission, de contribuer à plus de justice et de souveraineté alimentaire. A l'image du Colibri, qui tente d'éteindre un feu de forêt, avec les quelques gouttes que peut contenir son bec, SoliCagnole fera sa part pour plus d'équité et de résilience face aux enjeux de justice alimentaire, et face aux défis environnementaux.

→ Les prochains comptoirs (en plus des partenaires comptoirs):

- Court-Circuit 89 à Villeneuve sur Yonne : 1^{er} vendredi du mois de 10h30 à 12h
- Germinal Sens 2ème vendredi du mois de 16h30 à 18h30
- Germinal Auxerre-Preuilly : dernier vendredi du mois de 16h à 18h

→ Pour être acteur et soutien, voici différentes rubriques à retrouver sur le site de la Cagnole

Adhésions, décisions de la Collégiale, informations sur le don à l'arrondi sur la Cagnole numérique (e-Cagnole) [A retrouver ici sur le site](#)



Pour se faciliter la vie, on peut alimenter son compte Kohinos en e-Cagnoles achetées par virement.

Dans les comptoirs, on peut transformer des e-Cagnoles en Cagnoles papier et chez certains partenaires, on peut payer directement en e-Cagnoles.

Et tout sans frais bancaire, sauf éventuellement les frais de virement...)

Pratique, non ?

?? Renseignements sur le compte Kohinos sur : <https://kohinos-lacagnole.fr/>